

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

ville de Chambéry

Conseil municipal du 12 avril 2021

Sommaire

- 1. Réforme fiscale
- 2. Section de fonctionnement
- 3. Soldes intermédiaires de gestion
- 4. Investissement
- 5. Emprunt et dette
- 6. Budgets annexes

1. Réforme fiscale

Suppression de la Taxe d'habitation

2018

2019

2020

2021

2022

2023

80% des ménages

Degrèvement
30%

Degrèvement
65%

Degrèvement
100%

Exonération totale

Supp
Intégrale
De la TH

20% des ménages restant

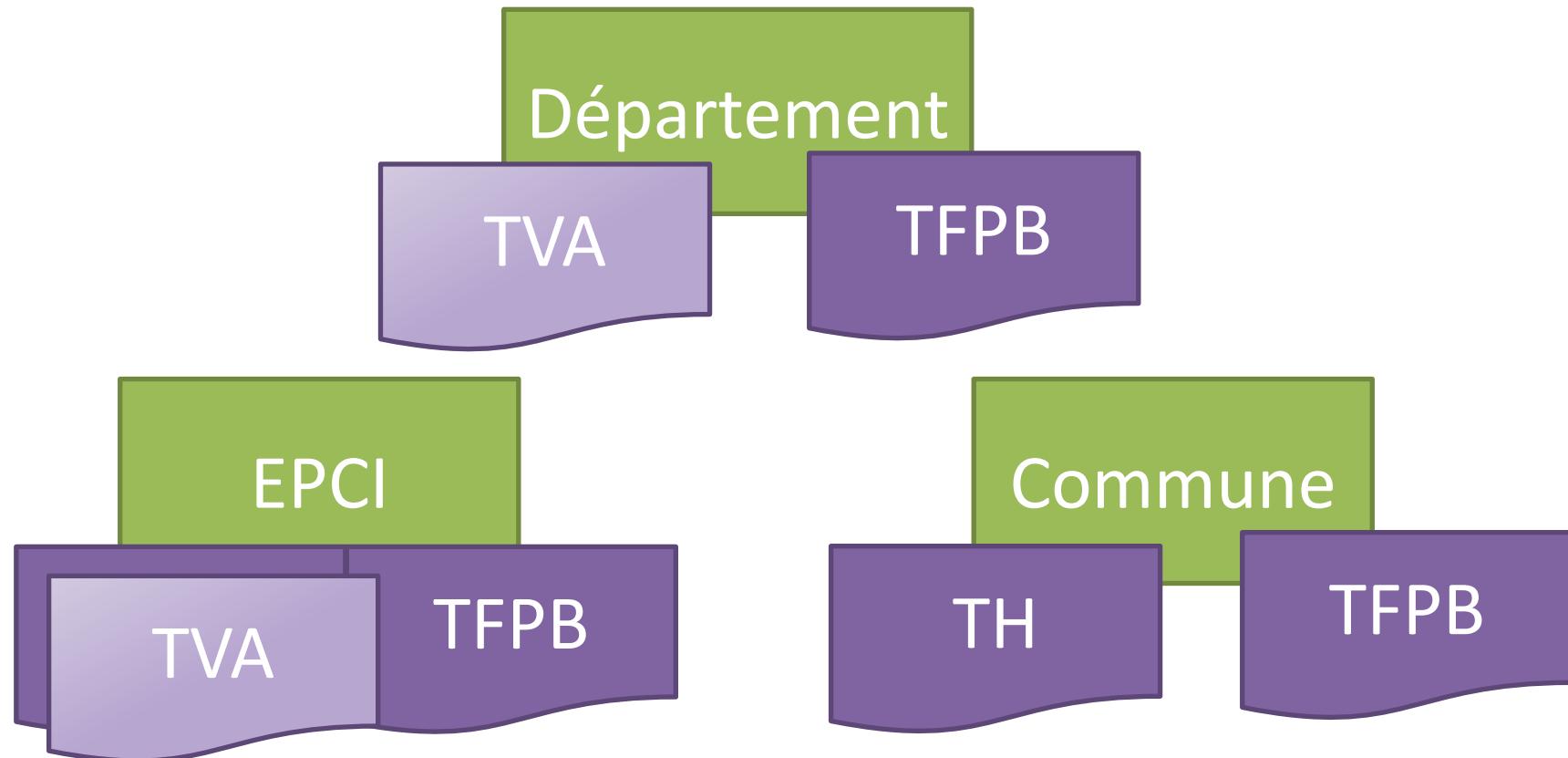
Cotisation TH inchangée

Exonération
30%

Exonération
65%

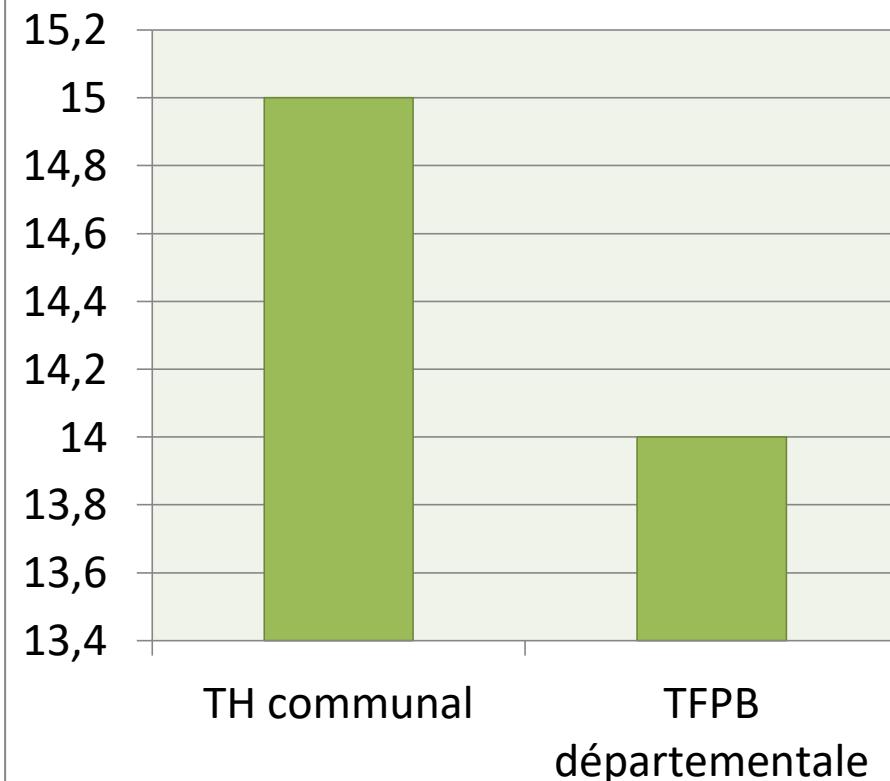
Exonération
À
100%
Pour tous
Les ménages

- Suppression de la Taxe d'habitation



Comparons ce qui est comparable

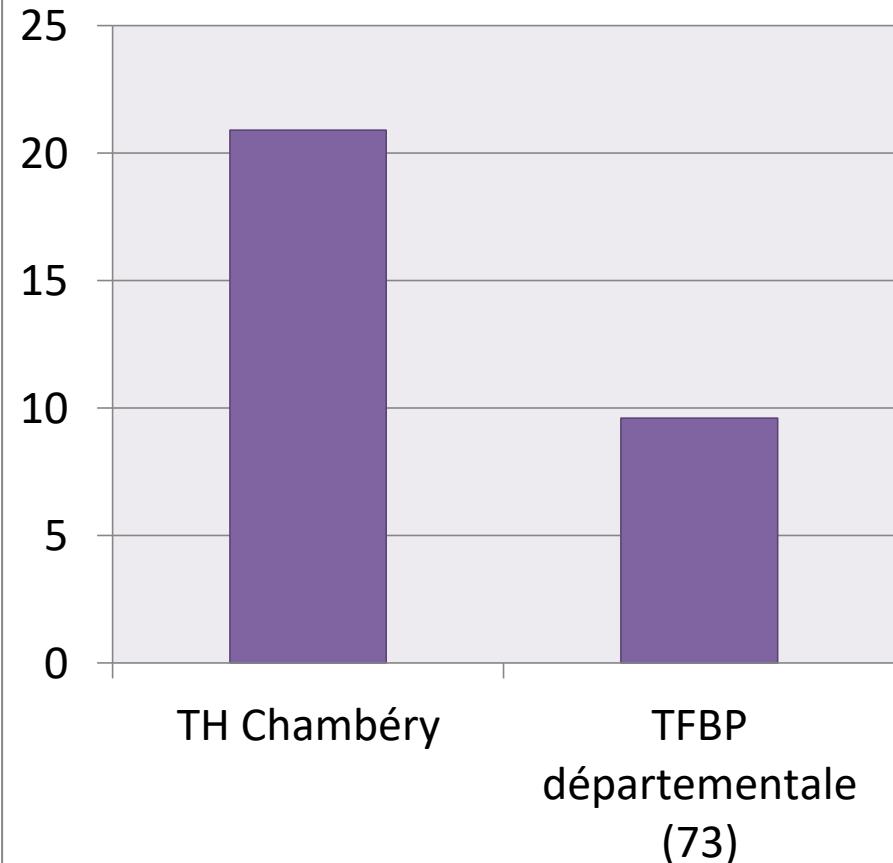
Produit des 2 impôts au niveau national



Delta = 1Mrd€

soit **6,67% soumis à compensation**

Et au niveau local...



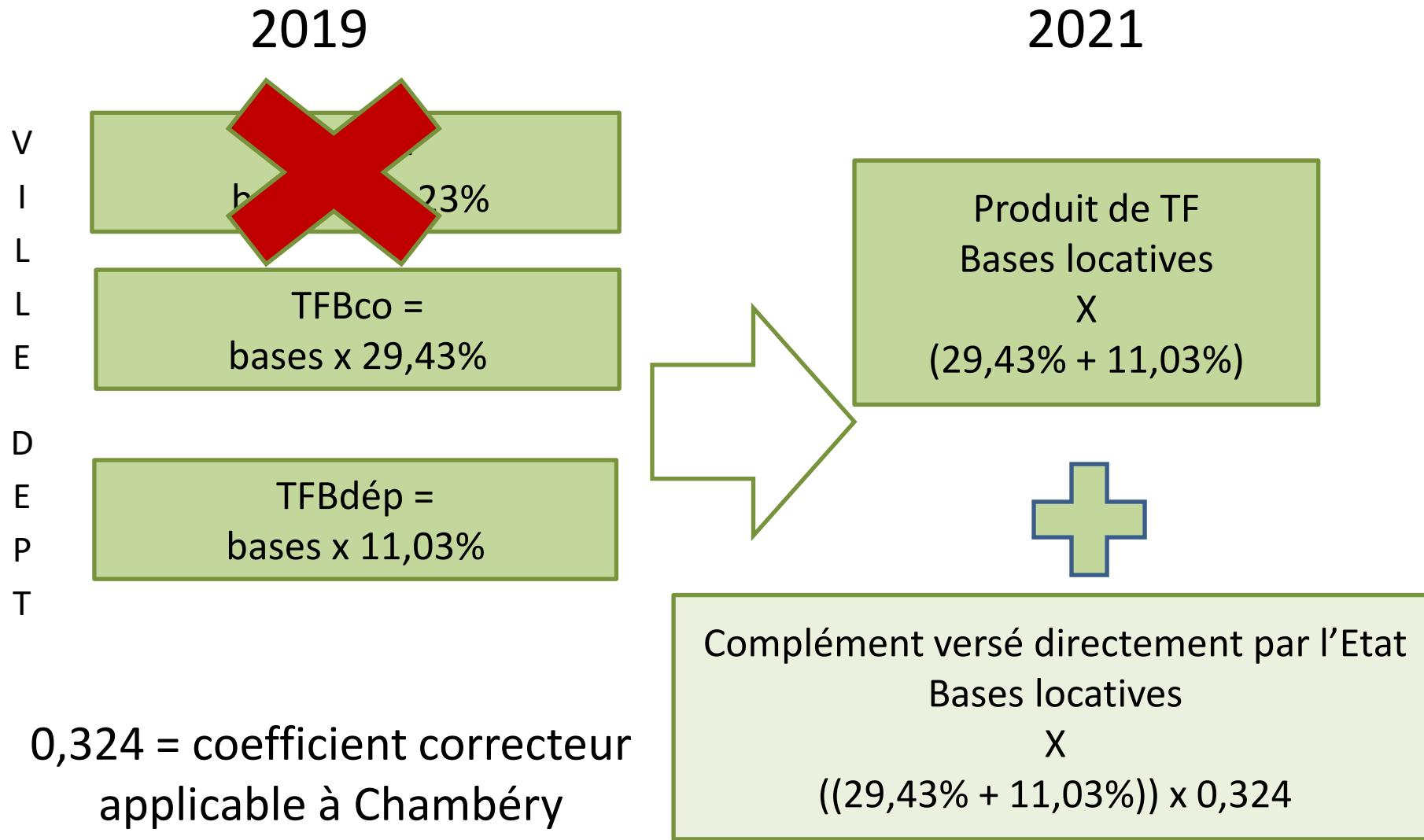
Delta = 11,3M€

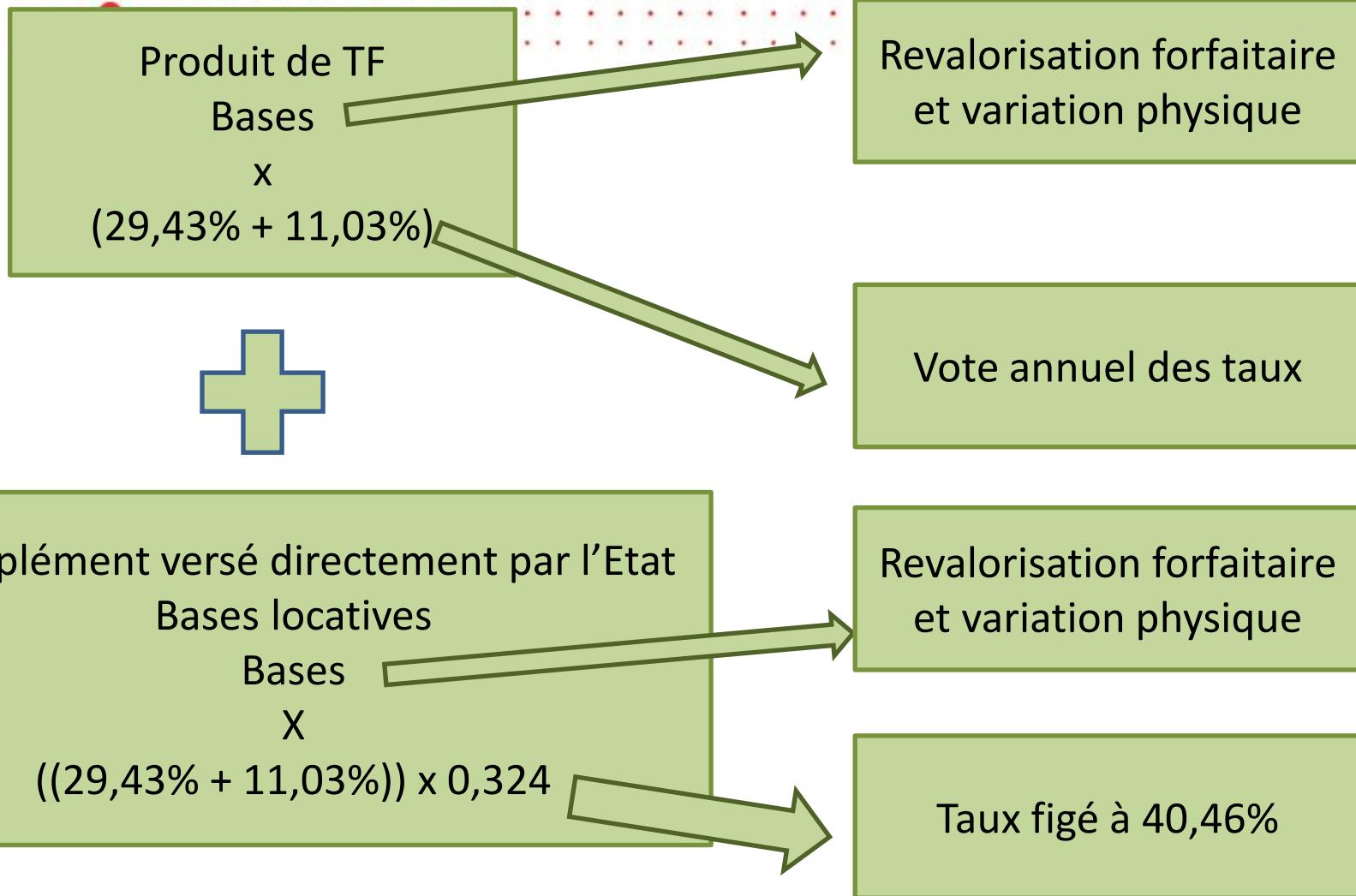
soit **54,07% soumis à compensation**

Un mécanisme de compensation...

- Mise en place d'un coefficient correcteur
- Calculé sur la base des éléments connus en 2020
- Figé dans le temps

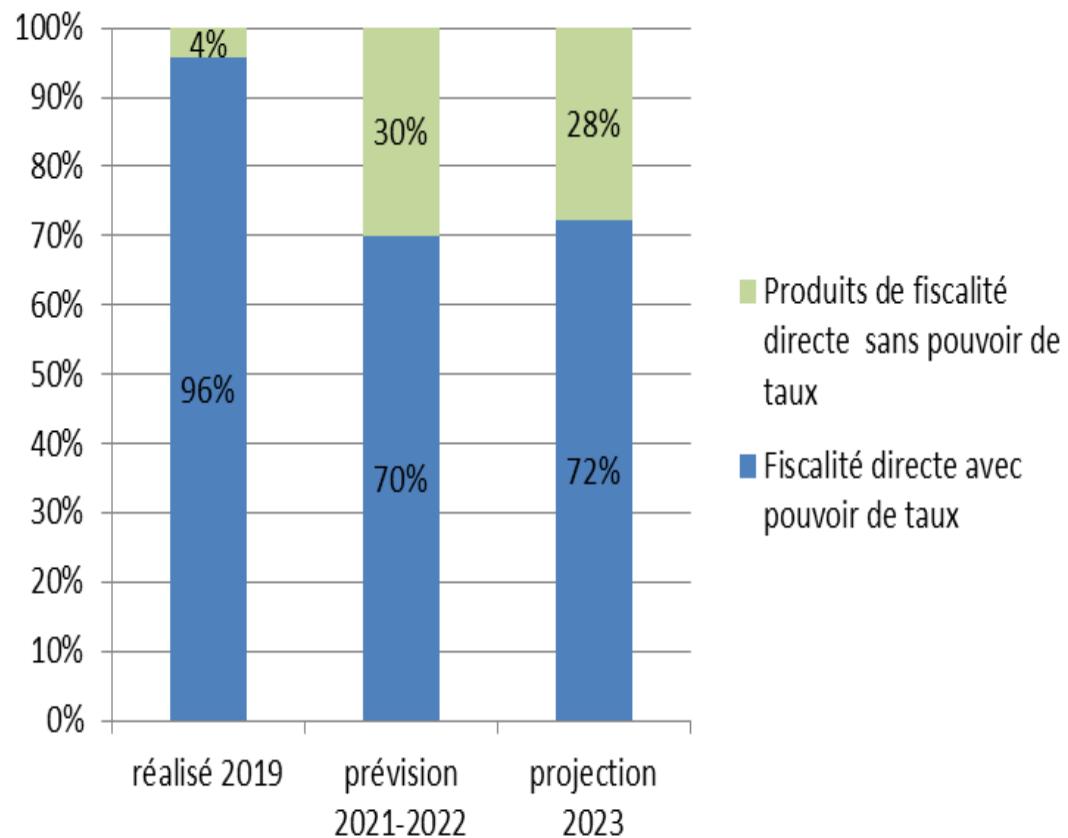
Un mécanisme de compensation...





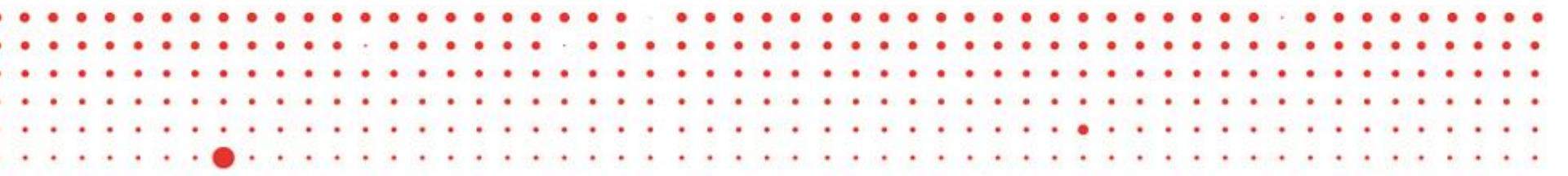
Sur le complément la ville conserve le dynamisme des bases mais pas des taux

Les limites de la réforme



A terme la ville perd son pouvoir de taux sur 28% de son produit fiscal

La pérennité du système n'est pas garantie.



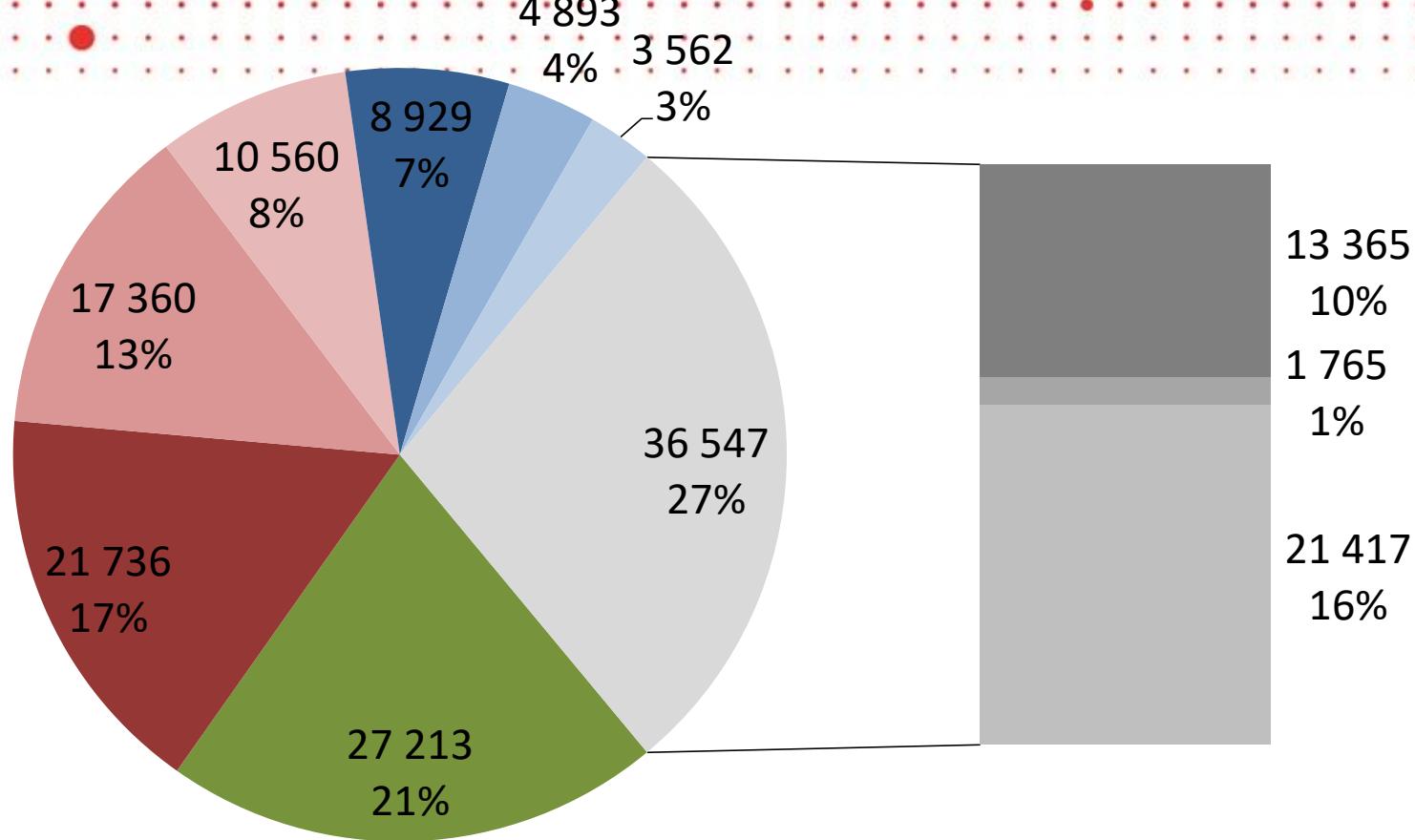
2. Budget primitif 2021 : section de fonctionnement

Introduction



Un budget de 130,8M€ au service de tous les chambériennes et les chambériens
BP2021 - CM du 12/04/2021

Introduction



- Aménagement durable, qualité des espaces et transition écologique
- Culture patrimoine et rayonnement
- Modernisation de l'action publique
- Prévention, Sécurité et tranquilité publique
- Autres

- Enfance, jeunesse et politique éducative
- Sport et activités physiques
- Solidarités, cohésion et inclusion
- Service de la dette
- Fonctionnement des services

Introduction

Un budget complexe à construire en raison :

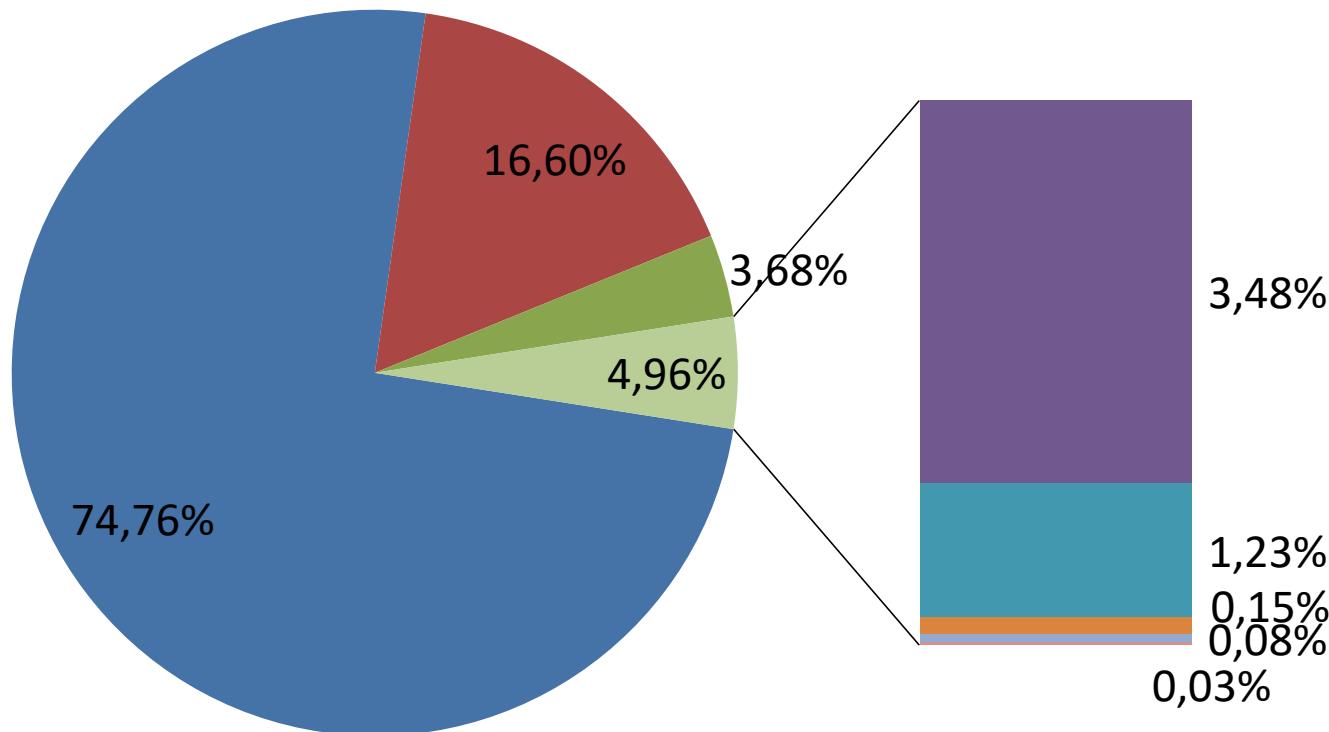
- Du contexte sanitaire et des nombreuses incertitudes existantes sur 2021 (reprise économique, reconfinement, fréquentation des services publics)
- De la nécessaire maîtrise des dépenses et des choix budgétaires complexes afin de maintenir un niveau d'endettement soutenable pour la Ville.

Les orientations du BP 2021 :

- Mettre en œuvre les priorités du mandat ;
- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement ;
- Ne pas augmenter les impôts des ménages chambériens ;
- Poursuivre le désendettement de la collectivité, en tenant compte du stock important de dette existant et poursuivre une trajectoire responsable pour la soutenabilité de la dette.

Recettes réelles de fonctionnement : répartition par chapitres

Recettes réelles de fonctionnement en K€



■ 73 IMPOTS ET TAXES

■ 70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

■ 76 PRODUITS FINANCIERS

■ 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS

■ 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

■ 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

■ 013 ATTENUATIONS DE CHARGES

■ 78 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations

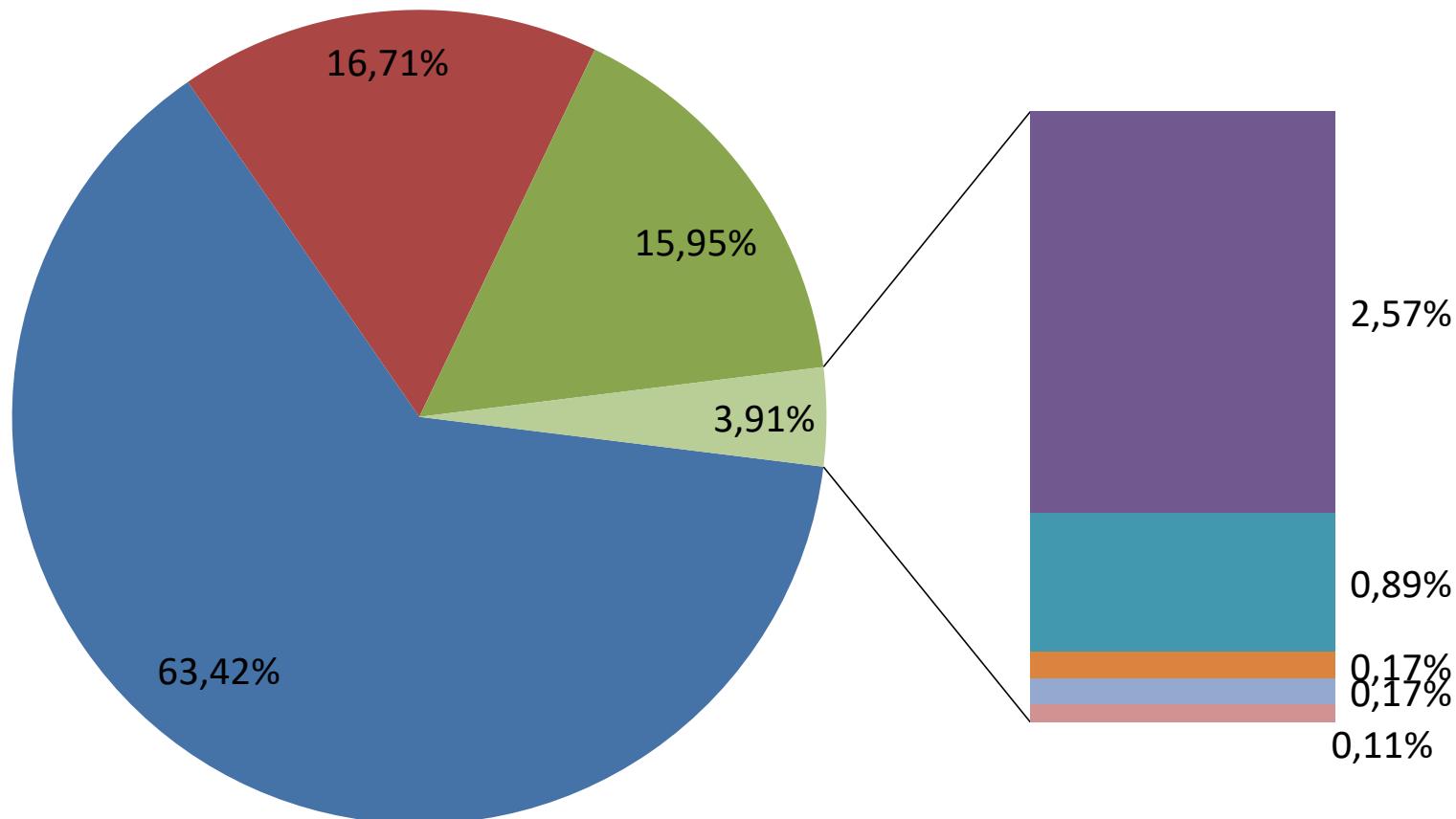
Recettes réelles de fonctionnement : répartition par chapitres

	BP 2021
73 IMPOTS ET TAXES	74 696 304
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 585 482
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 678 826
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 479 959
76 PRODUITS FINANCIERS	1 226 705
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	149 500
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 500
78 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations	25 000
Total général	99 917 276

+0,27% par rapport au BP20 :

- Impôts et taxes en augmentation (revalorisation forfaitaire),
- Produits des services (chapitres 70+ 75) en baisse en raison de la crise
 - Reversement du budget principal stationnement sur voirie : 1,9M€
 - Recettes tarifaires en baisse.
- Dotations diverses (DGF...) stables.

Dépenses réelles de fonctionnement : répartition par chapitres



- 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS
- 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECiations

- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 022 DEPENSES IMPREVUES

011 – charges générales

+0,46% par rapport au BP 2020

Jeunesse et éducation :

- Inscription en faveur des apprentis (+40K€ - 8 apprentis)
- Teen Lab (projet ALCOTRA) en faveur de l'insertion des jeunes (75K€)

Prévention :

- Poursuite du projet MILDECA

Services publics de qualité :

- Exposition temporaire Gilberto Zorio - Partition pour un espace et quelques étoiles (155K€)

Ville citoyenne :

- Accompagnement des Etats généraux de la démocratie locale (45K€)

Dépenses COVID : 150K€

012 – Masse salariale : 56,9M€

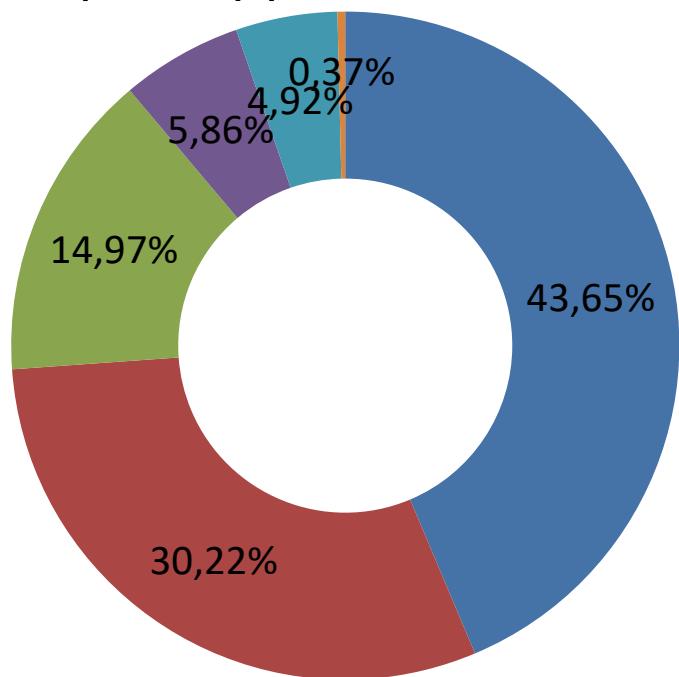
+1,65% par rapport au BP 2020

Un enjeu majeur : gestion et valorisation des ressources humaines pour un service public innovant, porteur de sens et performant

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- L'accueil de jeunes au sein du service public chambérien,
- Développement des potentiels de la collectivité (formation, télétravail, déontologie, qualité de vie au travail).

65 autres charges de gestion courante : 14,3M€

Dont subventions aux associations Chambériennes : 8,026M€
(+1,18% par rapport au BP 2020) :



Priorité à :

- La jeunesse et l'éducation : 3 503K€ (+0,27% par rapport à 2020)
- Le développement durable : 30K€ (+93,55% par rapport à 2020)
- Le secteur de la santé/social et prévention : 470K€ (+9,75% par rapport à 2020)

■ Enfance/jeunesse/éducation

■ Culturel/événementiel

■ Sport

■ Santé/social/PV et prévention

■ Autres

■ Développement durable

Document au 12/04/2021

65 autres charges de gestion courante : 14,3M€

Le chapitre 65 augmente de 6,88% par rapport au BP2020

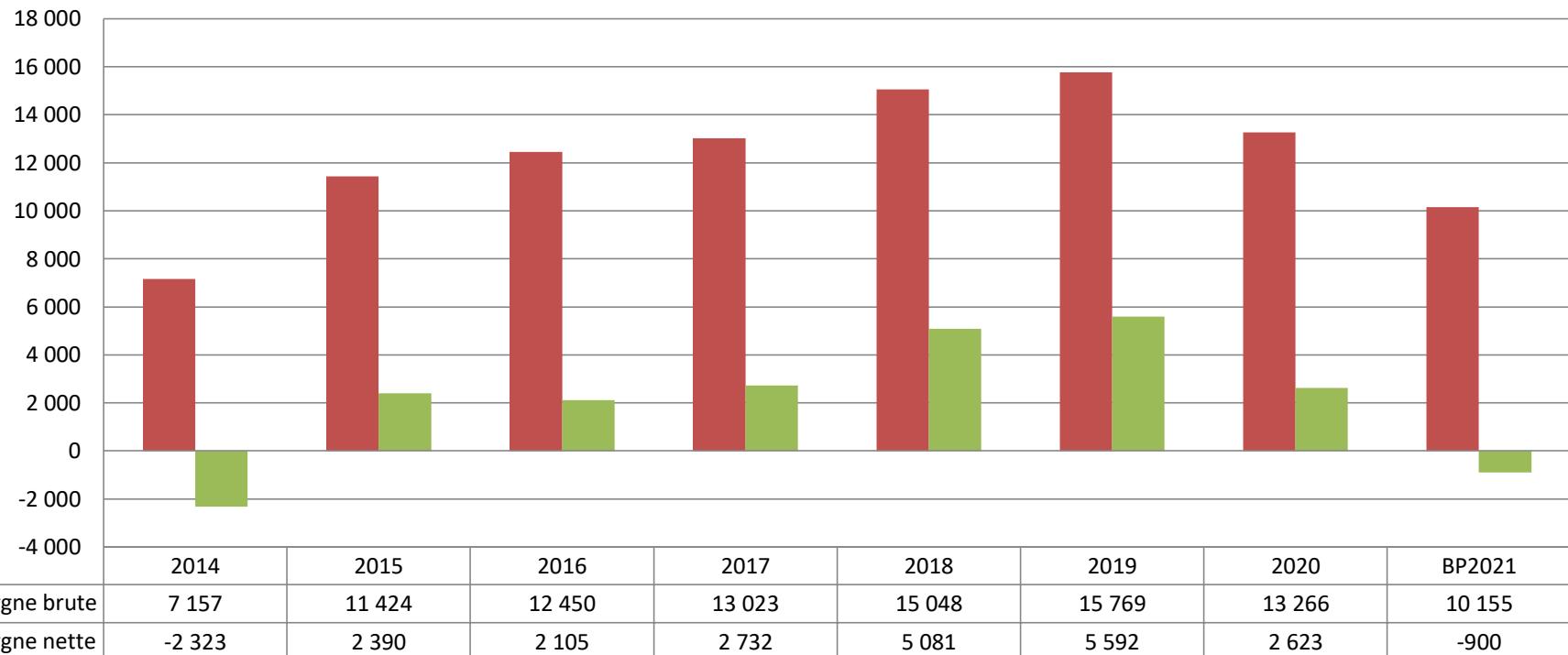
Autres postes de dépenses :

- Subvention au CCAS : 3,9M€ stable par rapport à 2020
- Subventions aux écoles privées : 741K€
- Subvention au budget parking en ouvrage (COVID) : 800K€

3. Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Epargne brute - épargne nette



Epargne nette négative suite à impact de la crise sanitaire :

- Perte de recettes : 1 364K€
- Dépenses supplémentaires : 950K€

☞ Solde de -2 200K€ sur épargne nette

4. Section d'investissement

Recettes réelles d'investissement

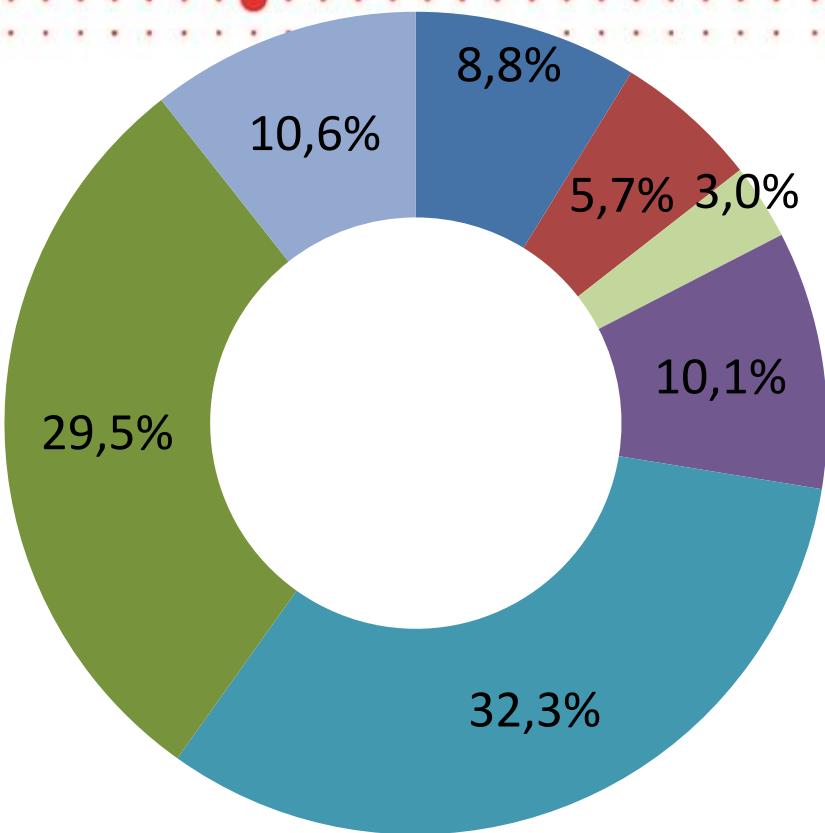
Recettes	BP 21 (K€)
Dotations (FCTVA et taxe d'aménagement)	4 250
Subventions	6 200
Produits des amendes de police	650
Immobilisations financières	197
Produits des cessions	2 000
Emprunt d'équilibre	11 740
Total	25 013

- FCTVA : 3 000K€
- Taxe d'aménagement : 1 250K€
- Subventions 6 200K€

Dont :

- 3 837K€ pour la reconstruction du stade
- 520K€ pour le groupe scolaire Vert-Bois
- 500K€ issus du Contrat de relance et de transition énergétique

Dépenses d'équipement : 25,7M€



■ Enfance, jeunesse, politique éducative

■ Culture et patrimoine

■ Citoyenneté

■ Solidarité, cohésion, inclusion

■ Sport et activités physiques

■ Aménagement durable et qualité des espaces publics (dont transition écologique)

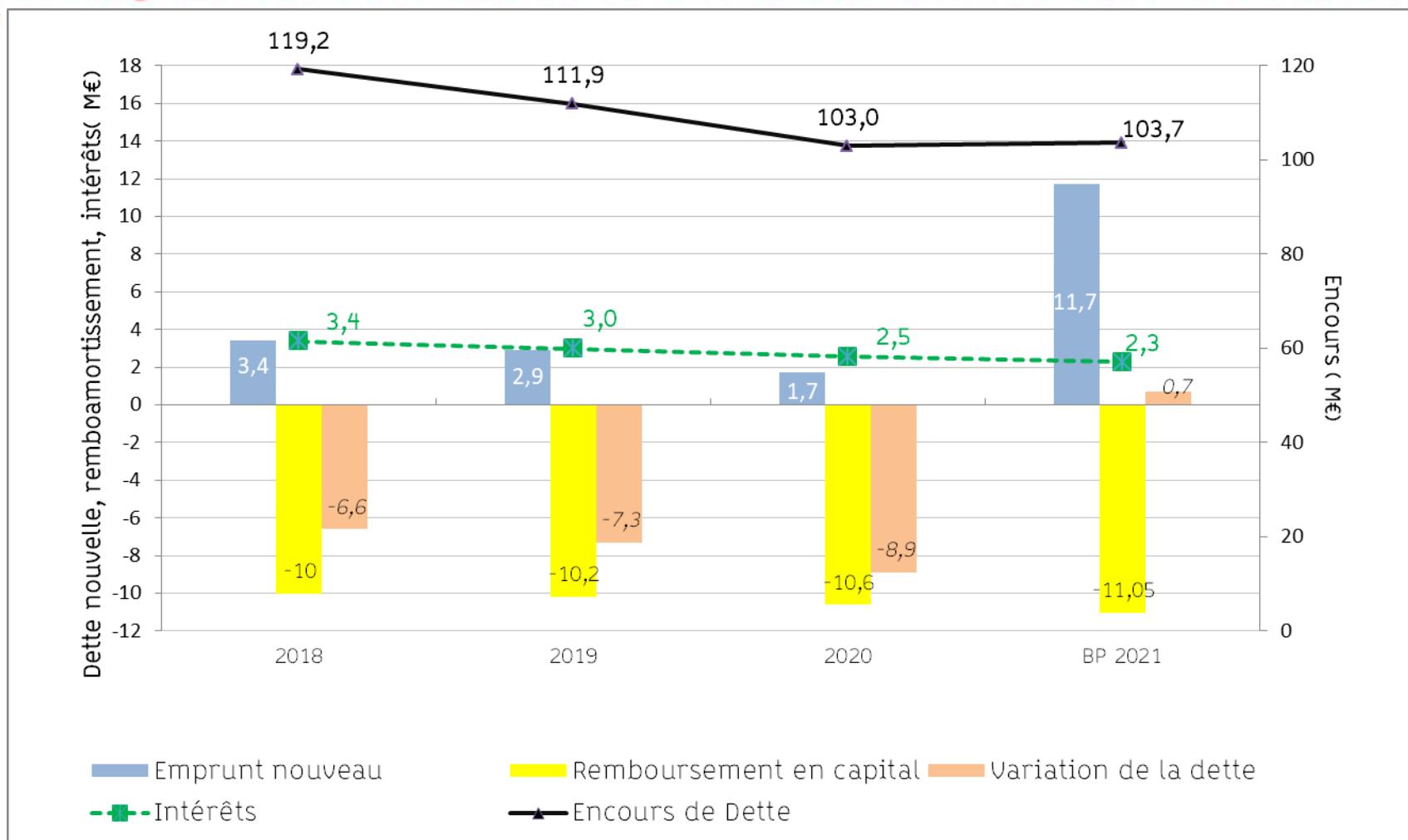
■ Pilotage de l'action publique

Quelques opérations :

- Reconstruction du stade : 7 600K€
- Entrée nord : 2 050K€
- Groupe scolaire Vert-Bois : 800K€
- Transition écologique : 600K€
- GER/MA5 : 3 723K€
- Désimperméabilisation des écoles : 500K€

5. Emprunt/dette

Emprunt



Emprunt nouveau : 11 740K€

6. Budgets annexes

Budget annexe parkings en ouvrage (M4)

En fonctionnement :

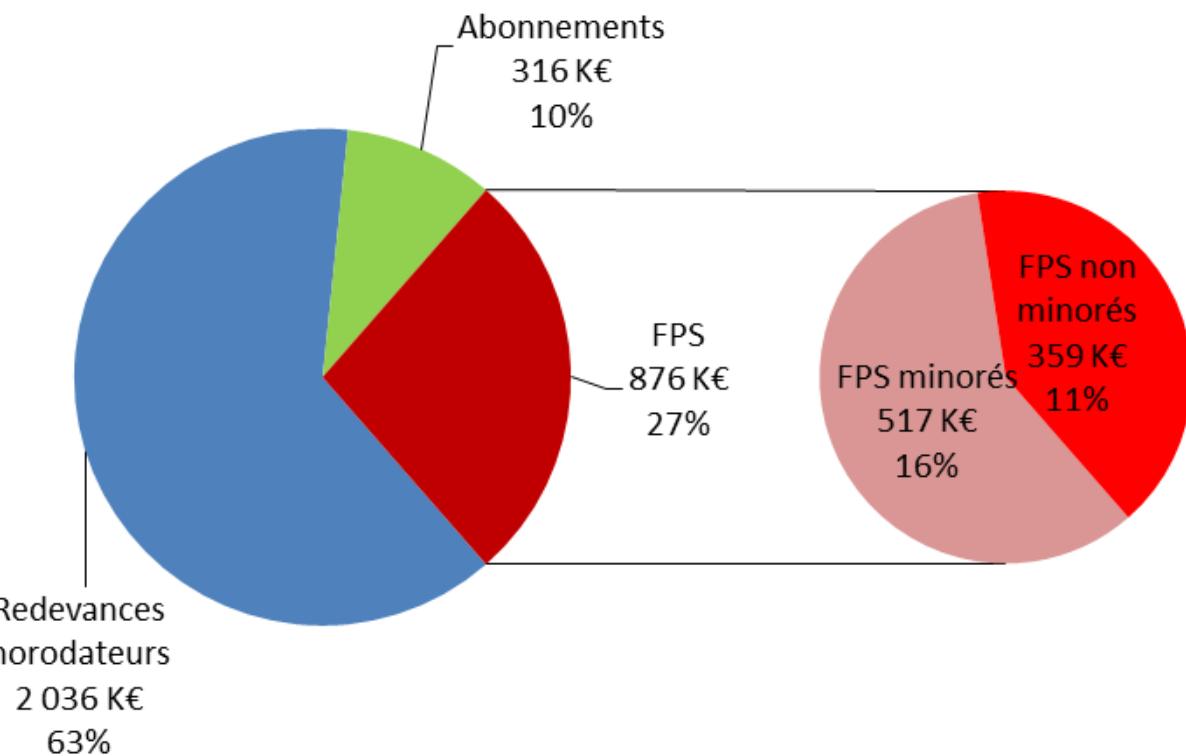
- Recettes : 800K€ de subvention du budget principal
- Dépenses : taxes foncières + frais financiers

En investissement :

- Dépenses : travaux de construction du parking du stade (6,9M€) + 150K€ pour les travaux de la verrière parking du Château
- Recettes : emprunt spécifique sur 25/30 ans (6,4M€)

Budget annexe stationnement sur voirie (M14)

Recettes de fonctionnement :



- Augmentation des tarifs stationnement
- Mais inconnue sur les recettes en raison du contexte sanitaire et des conséquences du télétravail et de la situation économique

Budget annexe stationnement sur voirie (M14)

Dépenses de fonctionnement :

- Remboursement au délégataire : 775K€ (dont 356K€ de masse salariale)
- Dépenses directes : 411K€ dont 199K€ de rémunération du délégataire

Investissement :

- Inscription de crédits pour l'extension des zones vertes (marquage au sol et horodateurs)

**Merci de votre
attention**

ville de Chambéry